



Intervention CGT sur Bilan alternance 2019 périmètre SCE

Encore un bilan un peu triste ... en effet l'alternance dans SCE ne représente que 5,1% du nombre de salariés sous contrat Orange SA. Et sur les 335 alternants de 2019, seuls 11 ont été recrutés en CDI (et 7 en CDD !). 11 recrutements en CDI pour 335 alternants (3.3%), c'est très peu et donc pas très motivant pour les jeunes qui seraient intéressés par Orange. Si on rapporte ces 11 embauches aux 6600 salariés en CDI de SCE c'est affligeant (0,17% de l'effectif total en CDI).

Nous ne voulons pas que SCE soit une maison de retraite, consacrant ainsi la disparition de l'usage de la convention collective des télécoms dans la branche entreprise. Les jeunes comme les vieux ont droit d'avoir un socle social de haut-niveau dans une entreprise qui a tous les moyens de l'assurer.

Au lieu d'utiliser les alternants comme une main d'œuvre qualifiée bon marché nous vous demandons d'avoir une politique sociale digne de la plus grande entreprise des télécoms en France et de ses dividendes, et donc :

- De proposer aux alternants des postes où ils pourront exercer des métiers d'avenir.
- Que des embauches à SCE sous contrat Orange SA soient systématiquement proposées aux alternants arrivants au terme de leur contrat d'alternance.

Orange se targue d'être une entreprise attractive pour les jeunes, nous attendons une politique en conséquence.